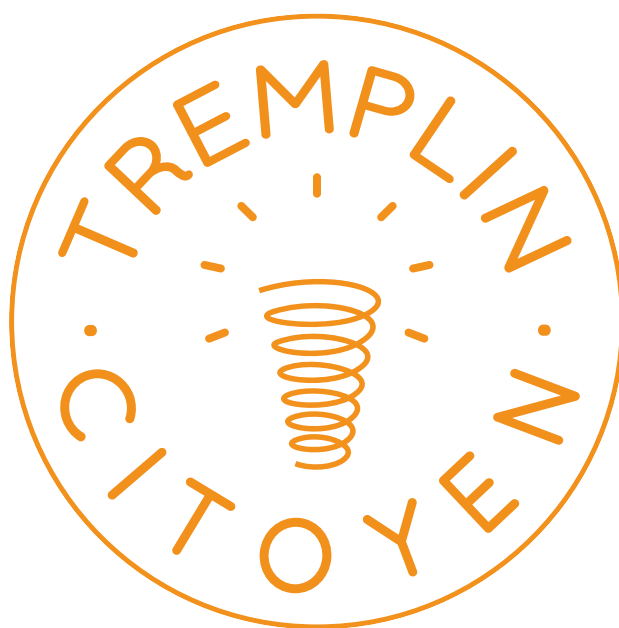




— TERRE D'AVENIRS —



PROLONGATION
Missions effectuées
entre le 14 octobre 2020
et le 16 février 2021



Aide financière exceptionnelle

Dépôt de dossier jusqu'au 1^{er} juillet 2021

400€ ↔ 40h d'engagement citoyen

**Jusqu'à 800 € si vous avez déjà déposé un dossier
dans le cadre du dispositif initial.**

www.tremplin-citoyen.essonne.fr

Jeunes Essonnien engagés et solidaires

À travers cette crise sanitaire sans précédent que nous vivons actuellement, les initiatives et les dispositifs de solidarité que nous avons déjà mis en place se sont renforcés. Pendant cette période, de nombreux jeunes de 16 à 25 ans se sont ainsi mobilisés au service de leurs concitoyens.

Confection de masques, soutien scolaire, participation à des collectes alimentaires et bien d'autres services ont rythmé la vie de ces jeunes Essonnien et Essonnienne, preuve de leur solidarité et de leur engagement. Le Département a souhaité valoriser cette dynamique qui régénère le lien social.

Sur notre territoire, de multiples initiatives émergent mais manquent de moyens. Pour y remédier, le dispositif Tremplin Citoyen accorde une aide financière à tous ceux présentant un projet d'autonomie en lien avec la mobilité, la formation, le logement ou la santé. Face à la prolongation de la crise sanitaire, le Tremplin citoyen "spécial Covid-19" est reconduit pour les missions réalisées entre le 14 octobre 2020 et le 16 février 2021, de 40 heures ou 35 heures.

En portant les initiatives de la jeunesse essonnienne, le Département a ainsi à cœur de leur donner la parole, de valoriser leur engagement et de mettre en avant leurs projets.

Sophie Rigault

Vice-présidente déléguée
à la jeunesse, aux sports
et à la vie associative

François Durovray

Président
du Département
de l'Essonne

Calendrier prévisionnel de votre projet

Début : / / Fin : / /

Pourquoi demandez-vous le soutien du Département de l'Essonne ?

Expliquez pourquoi avoir choisi ce thème et en quoi la réalisation de ce projet est importante.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Votre engagement citoyen (fournir l'attestation de réalisation de mission)

Vous vous êtes impliqué dans la réalisation de missions qui ont contribué à traverser la crise sanitaire du COVID-19. Expliquez comment. Dans quelle association et quelles missions avez-vous menées ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Informations complémentaires

Inscrivez ici toute information complémentaire vous paraissant utile à l'examen de votre dossier :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pièces à joindre à votre dossier

- > 1 pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, carte de résident ou copie du titre de séjour, etc.)
- > 1 justificatif de domicile en Essonne de plus de 6 mois
- > Le ou les justificatif(s) des dépenses liées au projet (devis ou factures)
- > 1 relevé d'identité bancaire ou postale (pas de livret A) à votre nom et à votre adresse actuelle



Joindre votre attestation de réalisation de mission

Le signataire déclare avoir pris connaissance des obligations liées au dépôt de demande d'aide financière Tremplin Citoyen. Le règlement intérieur est disponible sur le site [essonne.fr](http://www.essonne.fr), rubrique jeunesse, onglet Tremplin Citoyen, volet aide financière.

Fait à : Le : / /

Signature (pour les mineurs, signature des parents ou tuteur légal)

En qualité de responsable de traitement, le Conseil Départemental de l'Essonne traite vos données personnelles dans le cadre du traitement des dossiers de candidatures du dispositif jeunesse « Aide financière » du Tremplin citoyen. Conformément au chapitre III du RGPD et à la section 2 du chapitre V de la Loi « Informatique et Libertés » modifiée, vous disposez de droits concernant la gestion de vos données.

Pour en savoir plus, le Département vous invite à consulter les mentions d'information sur la protection des données figurant dans le règlement intérieur du dispositif Aide financière du Tremplin citoyen via le lien suivant <http://www.essonne.fr/education-jeunesse-citoyennete/jeunesse-tremplin-citoyen/le-dispositif-tremplin-citoyen/> (en bas de la page)

Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement intérieur

Acceptez-vous que vos données personnelles facultatives relatives à votre situation familiale et sociale soient traitées par la Direction de la Citoyenneté, de la Jeunesse et de la vie associative du Conseil départemental de l'Essonne pour la réalisation de statistiques en vue d'évaluer le dispositif ?

oui

non

